

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 14 juin 2016

L'an deux mille seize, le quatorze juin à dix-huit heures, à la Salle des fêtes de Saint Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Michel TABUTIN.

Date de convocation : 6 juin 2016

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 24

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : MARTIN P., DESSALLES N., BRODIN G., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., JANNOT C., ABRANOWITCH S., PICARELLI V. VENUAT J., CHABROL J.E., LHOPIEAU A., VALLET F., MARTIN J.P., DUMONTET B., MERVAUX M.P., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W., JACQUOT C., PETIT E., DUMONTET J.M.,

Délégués excusés : COULANJON J., DEVAUX L., DUBREUIL A., PENAUD J.P (pouvoir à S. ABRANOWITCH), GALLEAZZI J., NOWAK P., VINCENT G.

Maîtrise d'œuvre – Maison de Santé d'Huriel

Le Président explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour examiner les offres concernant les choix de maîtrise d'œuvre de la Maison de Santé d'Huriel. Il fait part des différentes propositions et des notes attribuées par la commission.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de retenir l'offre du cabinet d'architecture de Monsieur Frédéric CHALMAIN avec un montant d'honoraires de 58 200 € TTC pour une mission complète couvrant les honoraires de l'architecte mais également ceux de l'économiste et du cabinet BET et Fluides
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la signature du contrat d'engagement qui n'aura lieu qu'à l'issue des réponses définitives aux demandes de subventions.

Pour copie conforme,
Huriel, le 24 juin 2016
Le Président,
Michel TABUTIN

